

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

1 800 unités d'habitation dans Mercier—Hochelaga-Maisonneuve Le projet de développement résidentiel du site Contrecoeur sera soumis à la consultation publique

Montréal, le 18 avril 2007 – Le responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Cosmo Maciocia, et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) sont heureux d'annoncer que le comité exécutif acheminera au conseil municipal du 23 avril un avis de motion pour le développement du site Contrecoeur. L'adoption en première lecture de cet avis de motion permettra au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal afin de tenir les consultations sur ce vaste projet de développement dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Le projet comportera plus de 1 800 unités d'habitation dont une proportion dépassant largement les objectifs de la *Stratégie d'inclusion de logements abordables* de la Ville de Montréal.

« La Ville et la SHDM travaillent depuis un an en collaboration étroite avec les arrondissements de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve et d'Anjou, de même qu'avec les représentants de groupes socioéconomiques du milieu. Cette démarche en amont des consultations publiques formelles nous a permis de mieux prendre en compte les besoins exprimés et de proposer un projet bien intégré à son environnement urbain. C'est maintenant au tour des citoyens et des citoyennes à venir nous indiquer s'il y a des améliorations à y apporter », a déclaré M. Maciocia en invitant à la plus grande participation aux consultations publiques.

En continuité avec la trame urbaine du quartier, on trouvera sur le site une grande mixité d'habitations, allant des maisons unifamiliales aux résidences pour personnes âgées, et incluant aussi de nombreuses unités spécifiquement conçues en fonction des besoins des familles. Une zone accueillant des commerces de proximité bordera un vaste parc relié, au Nord, au parc linéaire Jean-Després dans l'arrondissement d'Anjou, consolidant ainsi le réseau d'espaces verts des deux arrondissements. Conformément aux orientations de la Ville en matière de transport et de développement durable, le projet inclura aussi un nouveau circuit d'autobus, une piste cyclable reliée au réseau montréalais, ainsi que des espaces réservés pour l'auto-partage. Quant à l'accession à la propriété, elle sera facilitée par l'application du programme *Accès Condos* de la SHDM à plusieurs centaines d'unités d'habitation.

Les travaux de construction sur le site s'échelonneront sur une période de quelques années. Des travaux de décontamination des terrains et de mise en valeur du site sont actuellement en cours afin qu'il puisse accueillir le projet de développement résidentiel.

-30-

Source : SHDM
Renseignements : Pierre Guillot-Hurtubise
Cellulaire : 514 581-6068